

Terrasse 2024

LA PETITE MAIRIE

Terrasse estivale

du 01/03/2024 au 31/10/2024

Début d'exploitation : 07h00

Fin d'exploitation : 23h30

Commentaire : Terrasse limitée à 20 couverts

La terrasse doit être protégée par des blocs disposés sur l'emprise de la terrasse

Equipements autorisés : Porte Menu

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

